

## McKenna, Neil

---

**De :** Kim, Sabrina  
**Envoyé :** Dimanche 12 juillet 2020 12 h 56  
Stickney, Matt  
**Objet :** TR : Vérification d'instrument médical

Sabrina Kim  
Conseillère en enjeux  
Cabinet du premier ministre  
613-795-7803

Message retransmis :

**De :** "Gordon2, Travis (HC/SC)" <[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)>  
**Envoyé :** 2020-07-12, 12:05:01 HAE  
**À :** "[sabrina.kim@pmo-cpm.gc.ca](mailto:sabrina.kim@pmo-cpm.gc.ca)" <[sabrina.kim@pmo-cpm.gc.ca](mailto:sabrina.kim@pmo-cpm.gc.ca)>  
**Objet :** TR : Vérification d'instrument médical

Allô! Il semble que leur écran facial est autorisé. Tout est beau.

D'autres renseignements à venir à savoir s'ils ont une LEIM, mais ce n'est pas exigé si l'instrument est autorisé séparément.

TG

Travis Gordon  
Conseiller supérieur en politiques  
613-410-2938

----- Message initial -----

**De :** "Wen, Vanessa (HC/SC)" <[vanessa.wen@canada.ca](mailto:vanessa.wen@canada.ca)>  
**Envoyé :** 2020-07-12, 12 h 01 (TUC-05:00)  
**À :** "Gordon2, Travis (HC/SC)" <[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)>  
**Objet :** Re : Vérification d'instrument médical

Ils n'en ont pas besoin, mais on vérifie quand même...

Le 12 juillet 2020, à 11 h 39, Gordon2, Travis (HC/SC) <[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)> a écrit :

Merci. Je confirme : ils n'ont pas besoin d'une LEIM s'ils ont l'autorisation en vertu de l'arrêté d'urgence?

Travis Gordon  
Conseiller supérieur en politiques  
613-410-2938

-----Message initial-----

De : "Wen, Vanessa (HC/SC)" <[vanessa.wen@canada.ca](mailto:vanessa.wen@canada.ca)>  
Envoyé : 2020-07-12 11 h 29 (TUC -05:00)  
À : Gordon2, Travis (HC/SC)" <[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)>  
Objet : Re : Vérification d'instrument médical

Bonjour Travis. Voici les renseignements que nous avons. J'attends encore une réponse des LEIM, mais il se peut que ceci vous suffise. Désolée pour les caractères bizarres.

Sinix PPE a reçu l'autorisation en vertu de l'arrêté d'urgence (314031) pour l'écran facial intégral Sinix PPE le 22 avril (l'autorisation en vertu de l'AU a été modifiée le 17 juin - date indiquée sur le site Web).

**Cet instrument fait partie de la Liste  
d'instruments médicaux autorisés autres  
que les instruments de dépistage.**

Le 12 juillet 2020, à 8 h 38, Gordon2, Travis (HC/SC)  
<[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)> a écrit :

Bonjour!  
Désolé. J'espère avoir un signal d'ici midi, parce que dans l'un ou l'autre des cas, les gens devront organiser la visite ou trouver un autre emplacement.

Salut!  
Travis

Travis Gordon  
Conseiller supérieur en politiques  
613-410-2938

----- Message initial-----

De : "Wen, Vanessa (HC/SC)" <[vanessa.wen@canada.ca](mailto:vanessa.wen@canada.ca)>

Envoyé : 2020-07-11 19 h 10 (TUC -05:00)

À : "Gordon2, Travis (HC/SC)" <[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)>

Objet : Re : Vérification d'instrument médical

D'accord. Je vais demander.

Le 11 juillet 2020, à 18 h 39, Gordon2, Travis (HC/SC)  
<[travis.gordon2@canada.ca](mailto:travis.gordon2@canada.ca)> a écrit :

Bonjour Vanessa,

Désolé de te le demander un samedi soir, mais le CPM prévoit visiter Ottawa Print Services/SinixPPE lundi.

On m'a indiqué un site web pour l'un de leurs produits. S'il n'est pas destiné à un usage médical, ce serait bien, mais ils prétendent à une autorisation au titre de l'arrêté d'urgence à la page <https://www.sinixppe.com/product/faceshield> et je n'ai trouvé leur nom ou leur numéro d'identification/autorisation dans aucune de nos listes publiques (arrêté d'urgence, MDELL, MDALL).

Pouvons-nous demander à la DIM/DPCSC de vérifier et de confirmer ou d'informer si l'équipement de cette entreprise possède une autorisation active (s'il y a lieu) ou si elle détient une licence MDEL ou une autorisation d'utilisation de l'équipement au titre de l'arrêté d'urgence?

Site Web d'Ottawa Print Services : <https://ottawaprintservices.com/page/covid-19-essentials>

Il s'agit d'une visite prévue pour lundi; par conséquent, le plus tôt nous pourrions confirmer/informer leur conformité avec la LAD et le RIM, le mieux ce sera.

Encore une fois, désolé d'envoyer cette demande un samedi soir.

Cordialement,  
TG

--

Travis Gordon  
Conseiller supérieur en politiques  
613-410-2938